

**APPEL A PROJET**

**Sélection d’une Organisation de la Société Civile (OSC) nationale en vue de mettre en œuvre un projet dans le domaine de « femmes et gestion des conflits lies aux ressources naturelles » dans les régions de Gao et Ménaka frontalières du Niger.**

**Termes de référence**

**Juin 2020**

1. **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le Niger et le Mali partagent une longue frontière à travers les régions de Gao, Ménaka et Tillabéry. Le nombre d’habitants est estimé à 72 099 (côté Mali) et 295 898 (Niger). Cette région fait partie du Liptako Gourma qui se prolonge au Burkina Faso et le Niger et qui depuis 2012, est marquée par l'insécurité et la violence.

Cette région est marquée par une fragilité accentuée par des crises multiformes (gouvernance, changements climatiques, sécuritaire, développement et humanitaire). Cette fragilité résulte principalement des déficits de résilience (faibles capacités de préparation et d’absorption des chocs internes et externes), notamment face aux effets des changements climatiques sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire des communautés agro-pastorales, des échecs des initiatives de développement qui n’ont pas augmenté le pouvoir d’achats des communautés locales, et particulièrement des femmes, et un déficit de gouvernance du point de vue institutionnel avec un faible niveau d’inclusivité.

Les communautés vivant de part et d’autre de cette région frontière ont les mêmes réalités socio-économiques. Elles vivent de la pêche, de l’agriculture et surtout de l’élevage, ce qui fait appel à l’exploitation des ressources naturelles. L’économie de ces régions du Mali et du Niger repose essentiellement sur les ressources naturelles (agro-pastorales notamment) dont l’exploitation occupe et assure la subsistance d’environ 80% de la population nationale des deux côtés. Cependant, l’exploitation de ces ressources naturelles fait l’objet, chaque année, de violents affrontements opposant des communautés habitant cette zone frontalière.

La fragilité et l'absence de structures de gouvernance créent un environnement propice à l'infiltration du crime organisé et à l'extrémisme violent. Ceci est le reflet du caractère multidimensionnel de la crise sécuritaire au Sahel. Au plan sécuritaire, la réponse des Etats et de la communauté internationale a conduit à une forte présence des forces de défense et de sécurité (FDS) dans la zone notamment par le déploiement de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations Unies au Mali (MINUSMA), de la Force française Barkhane, des Forces spéciales américaines et de la Force Conjointe du G5 Sahel, en collaboration avec les forces de sécurité et de défense nationales. Cependant, cette réponse sécuritaire n’est pas suffisante en elle seule pour traiter des causes structurelles de cette crise multidimensionnelle et pour renforcer la résilience des communautés dans l’espace transfrontalier.

Les communautés les plus vulnérables (femmes, enfants, jeunes) ont difficilement accès aux services sociaux de base. Les inégalités entre les sexes constituent un fardeau supplémentaire pour les femmes et les filles de la région. Ces inégalités sont exacerbées par la situation socioéconomique et deviennent encore plus flagrantes. Les responsabilités familiales assumées par les femmes et non rémunérées créent une discrimination sur le marché du travail, augmentant ainsi le taux de pauvreté au sein des communautés en réduisant leurs chances de contrôle et d'accès aux ressources, ainsi que le développement de l'entrepreneuriat féminin. Les femmes sont également sous-représentées dans la politique et la prise de décision et leur accès à la propriété foncière – qui sous-tend l’accès à toute autre forme de ressources, y compris financières – reste très marginal. Dans les régions de Tillabéry et Tahoua, par exemple, plus de 75% des femmes âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans. Elles courent un risque accru de violence sexuelle à leur égard et, si la situation demeure inchangée, elle continuera de persister ou de s'aggraver.

La variabilité et les changements climatiques conjugués aux catastrophes naturelles exacerbent ces vulnérabilités. Depuis les années 1980, cette région et de manière large la région du Liptako Gourma est régulièrement touchée par des sécheresses dues à la hausse des températures accentuant les risques liés aux systèmes climatiques déjà extrêmes et/ou des précipitations inhabituelles qui provoquent des inondations, phénomènes rimant tous, souvent, avec famine. Les pressions foncières et démographiques et ces aléas climatiques ont fortement réduit l’accès aux ressources naturelles nécessitant la mise en place d’un système de gestion plus rationnel et plus efficace pour assurer l’accès équitable de toutes les populations aux ressources naturelles, aux services sociaux de base et aux programmes d’appui technique et financier. Malheureusement les mécanismes traditionnels de gestion des ressources naturelles et de médiation des conflits existants n’ont ni les capacités ni les ressources nécessaires pour remplir ce rôle. Dans les zones transfrontalières par exemple, le non-respect des textes nationaux et internationaux régissant les mouvements du cheptel est une des causes de conflit entre communautés durant les périodes de transhumance.

Pour faire faire face à cette situation, PNUD et ONU femmes (Mali et Niger) avec l’appui technique de UNEP ont initié le projet transfrontalier : **« Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles - Approche basée sur l’implication des femmes et la résilience aux effets des changements climatiques pour la réduction des conflits communautaires et transfrontaliers liés aux ressources naturelles »** sous financement du fond de Consolidation de la Paix (Peacebuilding Fund PBF).

1. **OBJECTIFS DE L’APPEL A PROJET**

Impliquer les organisations de la société civile pour contribuer à la réduction des conflits liés aux ressources naturelles dans les zones transfrontalières du Mali (Gao et Menaka) et du Niger (Tillaberi) en renforçant la participation active des femmes dans les processus et mécanismes locaux, communautaires, formels et informels de prévention et de gestion des conflits.

Pour atteindre cet objectif, ce projet adoptera une approche multi-sectorielle comprenant : (i) l’appui à l’autonomisation économique des femmes pour renforcer à la fois leur résilience aux impacts des changements climatiques et leur légitimité en temps qu’ « agents du changement »; (ii) le renforcement des capacités nécessaires à une meilleure implication des femmes les mécanismes de gouvernance et de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles au niveau local, communautaire, et transfrontalier ; et (iii) des initiatives de cohésion sociale et dialogue autour que questions liées aux ressources naturelles, menées par les femmes et les jeunes pour renforcer notamment la confiance entre les groupes locaux.

Le projet sera développé selon une approche transfrontalière, et complètera d’autres initiatives transfrontalières en cours. Les activités liées à ce projet seront mises en œuvre au Mali dans la région de Menaka et Gao et Tillaberi au Niger.

Ainsi le PNUD Mali souhaite collaborer avec des partenaires de mise en œuvre (ONG) intervenant déjà dans ces domaines pour réaliser les résultats du projet. A cet effet, les organisations non gouvernementales locales œuvrant au Mali et notamment, dans les régions de Gao et Menaka dans le domaine de la consolidation de la paix, de la prévention/gestion des conflits liés aux ressources naturelles et de l’autonomisation des femmes, sont invitées à soumissionner au présent appel à projets.

1. **RESULTATS ATTENDUS ET ACTIVITES PRINCIPALES**

|  |  |
| --- | --- |
| **Résultats/Produits** | **Activités principales**  |
| **Résultat 1 : Les femmes habitant les zones du projet participent activement aux mécanismes formels et informels de gouvernance, et de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles au niveau local (du cercle à la commune et impliquant les autorités), communautaire, et transfrontalier.** |
| Les mécanismes de gouvernance, de gestion de conflits liés aux ressources naturelles et du niveau d’implication des femmes sont évalués (cercle, commune, transfrontalier). | Réaliser un état des lieux sur les mécanismes de gouvernance et de prévention/gestion des conflits liés aux ressources naturelles et le niveau d’intégration des femmes, ainsi que sur les impacts spécifiques des changements climatiques sur les femmes et les jeunes filles. |
|  Organiser au moins 3 ateliers (au niveau cercle, régional et national) de restitution et validation des résultats de l’état des lieux avec les autorités et acteurs locaux y compris les OSC des femmes assortis des plans d’action de mise en œuvre des recommandations |
| Identifier (200) femmes et jeunes filles par commune d’intervention à fort potentiel selon les recommandations des états des lieux  |
| Les capacités des femmes et les opportunités de participer aux mécanismes communautaires et transfrontaliers de gouvernance, et de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles sont renforcées. | Former 200 femmes, jeunes et autorités locales et traditionnelles par commune d’intervention, sur la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles  |
| Former (3 sessions de formation) les membres des mécanismes communautaires et transfrontaliers de prévention et de gestion de conflits liés aux ressources naturelles telles que les commissions foncières communales |
| Appuyer l’organisation de 3 rencontres périodiques au niveau local et transfrontalier entre les autorités administratives et traditionnelles ainsi que les OSC sur la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles. |
| **Résultat 2 : L’autonomisation des femmes est renforcée dans les communautés transfrontalières à travers des initiatives de relèvement économique respectueuses d’une gestion durable des ressources naturelles dont la dégradation est une source active ou imminente de conflits communautaires ou transfrontaliers.** |
| Un diagnostic par pays sur les filières porteuses, et les domaines d’activités économiques favorables aux femmes et respectueux de l’environnement est disponible | Conduire une analyse sur les filières porteuses et les opportunités économiques pour les femmes dans les zones d’intervention du projet. |
| Mener une étude dans les zones d’intervention du projet sur les obstacles économiques des femmes dans les zones affectées par les conflits liées aux ressources naturelles  |
| Faciliter au moins 3 ateliers( au niveau cercle, régional, nation) des ateliers de restitution et de validation/partage des résultats et des analyses. |
| Des initiatives pilotes durables d’autonomisation économique issues des résultats des analyses sont mise en œuvre par les groupements, coopératives et réseaux des femmes et des jeunes. | Créer et appuyer deux activités économiques respectueuses d’une gestion durable des ressources naturelles pour les femmes par commune d’intervention dans les zones d’intervention en fournissant des intrants (matériel et équipement) utilisant des techniques innovantes ;  |
| Equiper deux groupements de femmes par communes respectueux d’une gestion durable des ressources naturelles en intrants agricoles. |
| Former deux (2) groupements/coopératives/réseaux des femmes et des jeunes bénéficiaires par commune d’intervention des activités économiques sur la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles ; |
|  Renforcer les dispositifs de base( OSC, COFO et autres à identifier) destinés à l’accès aux propriétés foncières des femmes à des fins économiques |
| **Résultat 3 : La résilience des communautés face aux chocs environnementaux sources de conflits internes ou transfrontaliers s’est accrue, grâce à des mécanismes de gestion de ressources naturelles inclusifs et sensibles aux changements climatiques.** |
| Les mécanismes locaux, communautaires et transfrontaliers de gestion des ressources naturelles sont inclusifs et renforcés | Former les membres de commissions foncières communales( trois sessions de formation) sur les outils règlementaires régissant la prévention et la gestion des conflits liés aux ressources naturelles et le genre ;  |
| Organiser au moins 3 atelier de restitutions( au noveau cercle, régional et nationa) les ateliers avec les acteurs de la justice sur les litiges fonciers et leurs voies de règlement qui favorisent la cohésion sociale ; |
| Former les acteurs de la justice( trois sessions) sur les méthodes de règlement judiciaire des conflits liés à la gestion des ressources naturelles au niveau national et transfrontalier  |

1. **DUREE ET ZONES D’INTERVENTION**
* Durée **:** le projet a une durée de 12 mois renouvelable ;
* Zones d’intervention **:** Région de Gao (Cercles d’Ansongo), Région de Menaka (Cercles de Menaka et Anderamboukane).
1. **INDICATIONS SUR LES SOUMISSIONNAIRES**

Sélectionner des partenaires (ONG) d’exécution ayant les capacités institutionnelles, technique, organisationnelles, opérationnelles et logistique pour mettre en œuvre certaines activités du projet transfrontalier : « Femmes et gestion des conflits liés aux ressources naturelles - Approche basée sur l’implication des femmes et la résilience aux effets des changements climatiques pour la réduction des conflits communautaires et transfrontaliers liés aux ressources naturelles » **dans les communes de Ouatagouna, Tessit, Tin Hamma (cercle d’Ansongo) et les communes de Menaka et Anderamboukane (dans les cercles de Ménaka et Anderamboukane).**

1. **LOTS**

Les soumissionnaires devront avoir les capacités institutionnelles, techniques, organisationnelles, opérationnelles et logistiques pour mettre en œuvre les activités sus mentionnées dans chaque région, selon la répartition suivante :

**Lot 1 :** **Région de Gao** (Cercles d’Ansongo à travers les communes de Ouatagouna, Tessit, Tin Hamma)

**Lot 2 :** **Région de Menaka** (Communes de Menaka et Anderamboukane) ;

Une ONG nationale peut soumissionner pour **1 ou 2 lots.**

Un Consortium d’ONG nationales peut soumissionner pour **1 lot ou 2 lots.**

Chaque soumission doit être faite par lot. Aucune soumission conjointe de 2 lots ne sera acceptée.

VIII. **COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE**

Toute organisation non gouvernementale de droit malien ou évoluant au Mali, organisation de la société civile reconnue légalement et active dans les questions de consolidation de la paix, gestion des conflits liés aux ressources naturelles et autonomisation des femmes humaine postuler à cet appel à projet.

L‘ONG intéressée pour soumettre un projet, devra fournir

1. Un dossier administratif attestant la régularité et légalité de l’organisation ;
2. Une description de projet suivant le formulaire en Annexe A

Après notification de l’ONG sélectionnée, il sera procédé à la signature d’un accord rendant officiel le partenariat dans le cadre de la mise en œuvre des activités.

**IX. Soumission des dossiers**

Les propositions doivent être envoyées par courriel sous format PDF (fichier unique) aux adresses suivantes : **mali.procurment@undp.org**

Au plus tard le **Mardi 30 Juin 2020** **à douze heure (12h00)** GMT avec la mention ***« Candidature pour mettre en œuvre un projet dans le domaine de -femmes et gestion des conflits lies aux ressources naturelles-dans les régions de Gao et Ménaka frontalières du Niger ».***

Les offres parvenues hors délai ne sont pas recevables.

Les soumissionnaires sont invités à demander un accusé de réception si l’envoi de leur dossier est fait par e-mail. Les dossiers dont la remise tardive sera liée aux problèmes informatiques rencontrés par le soumissionnaire ne seront pas considérés. Les soumissionnaires sont appelés à prendre leurs dispositions pour assurer une remise dans les délais. Pour rappel, le deadline de soumission indique **l’heure maximale considérée de remise des offres**, cependant les soumissionnaires peuvent remettre leurs offres bien avant celle-ci.

Annexes :

**Annexe A : Formulaire de demande- soumission de projet**

**Annexe B : Critères d’analyse administrative, technique et financière**.

**ANNEX A**

**Formulaire de soumission de projet**

Date : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Titre du projet : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom de l’Organisation récipiendaire : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Montant Total de Subvention (en USD) : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Contexte, Justification et Objectifs du projet**
* Indiquez le but de la subvention et décrivez les résultats escomptés.
* Expliquez pourquoi votre organisation est particulièrement bien placée pour atteindre les objectifs
	+ - 1. **Résultats/Produits/Activités proposées et Plan de Travail**
* Décrivez-les résultats/produits/ activités qui seront réalisés pour atteindre les objectifs.
* Précisez si un ou plusieurs groupes cibles / zones géographiques bénéficiaires de la subvention, autres que votre organisation, bénéficieront de la subvention. Si tel est le cas, quels sont les groupes / zones géographiques ciblés et comment les bénéficiaires potentiels feront-ils sélectionnés ?

**Plan de Travail**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Résultats/Produits/Activités Planifiés** | **Chronogramme** | **Planned Budget for the Activity** **(En USD)3** |
| T1 | T2 | T3 | T4 |
|  |  |  |  |  | $ |
| 1.1.1 |  |  |  |  | $ |
| 1.1.1.1  |  |  |  |  | $ |
| **Total** | $ |

1 Indiquez quelles activités seront mises en œuvre avec les fonds de la subvention. Utilisez autant de lignes d'activité que nécessaire ;

2 Définissez les périodes de temps pertinentes pour la subvention et indiquez à quel moment des activités spécifiques doivent être achevées. En règle générale, les périodes correspondent au moment où les tranches des fonds sont libérées (c.-à-d. Tous les trimestres, tous les six mois, tous les ans). Utilisez autant de périodes que nécessaire.

3 Indiquez les montants du budget dans la devise de la subvention.

* + - 1. **Indicateurs et Cibles de performance**

Indiquez les indicateurs permettant de mesurer les résultats obtenus grâce à la subvention. Au moins un indicateur est requis. Possible d’avoir plus d’indicateurs si utiles pour mesurer plus complètement les résultats attendus :

| **Indicateurs** | **Source des données** | **Données de base** | **Cables/ Milestones** |
| --- | --- | --- | --- |
| **Priode1** | **Période2** | **Période…** | **FINAL TARGET** |
| 1.1 |  |  |  |  |  |  |
| 1.2 |  |  |  |  |  |  |

* + - 1. **Analyse de risque:**

Indiquez les risques pertinents pour atteindre les objectifs de la subvention et les mesures d'atténuation qui seront prises.

Les risques incluent les risques de sécurité, financiers, opérationnels, sociaux et environnementaux ou autres.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Risque** | **Niveau de risque (Elevé/Moyen/ Faible)** | **Mesures de mitigation**  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

L’évaluation du risque est basée sur la probabilité que le risque se matérialise et sur les conséquences qu’il aura le cas échéant.

* + - 1. **Durabilité**
			2. **Budget**

Période couverte FROM\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ TO\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Catégories générales de dépenses | Tranche 1 | Tranche 2 | Tranche 3 | Total |
| Personnel |  |  |  |  |
| Transport |  |  |  |  |
| Locaux |  |  |  |  |
| Formations/Séminaires/Ateliers, etc. |  |  |  |  |
| Contrats de service- Consultants (e.g., Audit) |  |  |  |  |
| Equipement/Fourniture(À spécifier) |  |  |  |  |
| Autres (à spécifier) |  |  |  |  |
| *Total* |  |  |  |  |

*Note :*

*Veuillez noter que toutes les lignes budgétaires concernent uniquement les coûts liés aux activités de subvention.*

*Ces catégories de budget et nombre de tranches sont des lignes directrices suggérées. Le bénéficiaire peut choisir des remplaçants qui reflètent plus précisément leurs dépenses et leurs besoins.*

*Ajoutez autant de colonnes de tranches que nécessaire*

**ANNEXE B :**

**Critères d’Analyse Administrative, technique et financière**

1. **Critères d’analyse administrative des soumissions**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Critères et Indicateurs** | **Règles de notation** | **Max. Points** |
|  |  |  | **/40 points** |
| 1.1 | Avoir une autorisation de fonctionnement valide et délivrée par l’autorité compétente au Mali.*Indicateurs :*1. *Statuts notariés de l’organisation ;*
2. *Attestation d’enregistrement auprès du ministère compétent conformément à la loi malienne.*
 | * Pas de statuts notariés : exclure le soumissionnaire
* Statuts notariés : 10 points ;
* Pas de certificat d’enregistrement : 0 point ;
* Certificat d’enregistrement : 10 points
 |  **20 points** |
| 1.2 | Avoir un personnel d’encadrement et d’exécution avec la qualification dans les domaines de la subvention.*Indicateurs :** *Liste du personnel et leur expertise*
 | * Moins de 2 salariés/experts : 2 points ;
* 2 experts et plus : 6 points ;
* Liste certifiée par l’Inspection du Travail : + 2 points
 | **10 points** |

1. **Evaluation des capacités d’intervention du récipiendaire**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **40 Points** |
| 2.1 | Justifier au moins 5 années d’expériences dans la conduite de programmes/projets similaires dans les zones d’intervention du projet | * Expérience/capacité significative : 20 points
* Expérience/ Capacité moyenne : 10 points
* Expérience/Capacité insuffisante : O points
 | **20 points** |
| 2.2 | Avoir une expérience dans la collaboration avec les institutions gouvernementales et particulièrement les structures déconcentrées (collectivités territoriales), les ONG, les organisations des femmes et des jeunes etc. et les agences du système des Nations Unies | Minimum de 3 projets depuis 2017 : 14 pointsAu-delà de trois projets depuis 2017 : 18 pointsJustifier d’une exécution suffisante : + 2 points | **20 points** |

1. **Evaluation technique**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **/ 50 points** |
| 3.1 | Pertinence/ Cohérence/ Qualité des activités/Résultats et les éléments de gestion de cycle de projet pour tous les produits attendus de l’appel à proposition ; | Le contenu des réponses proposées par le partenaire dans le cadre des produits- de 0 à 10 points | **10 Points**  |
| 3.2 | Stratégie de durabilité (pérennisation, visibilité technique, économique) et d’appropriation par la partie nationale et par les bénéficiaires directs ; | Qualité de la stratégie de pérennisation (avenir des acquis du projet au terme de l’actio), sur le plan économique, social, technique.De 0 à 10. | **10 points** |
| 3.3 | Stratégie de renforcement des capacités | La stratégie de renforcement des capacités dans le projet est-elle à même de rendre les bénéficiaires directs et structures intermédiaires autonomes au terme de l’intervention.De 0 à 10. | **10 points** |
| 3.4. | Stratégie d’intégration du genre dans le projet | Est-ce que le projet inclut une stratégie pertinente d’intégration du genre associant les hommes, les femmes et la communauté dans le traitement de ces questions ?De 0 à 10 | **10 points** |
| 3.5 | Stratégie de suivi et Evaluation | Le cadre de résultats proposé par le partenaire suit la logique indicative présentée dans l’appel à propositions ?De 0 à 2Les indicateurs sont-ils SMART ? de 0 à 4La stratégie de suivi est-elle précise, réaliste ?Le plan de suivi et Evaluation précise-t-il les responsabilités des différentes parties, les outils et sources de vérifications ? de 0 à 4 points. |  |

1. **Evaluation Financière**

|  |  |
| --- | --- |
|  | **/20 points** |
| 4.1 | Répartition réaliste du budget programmatique/ par activités pour atteindre les résultats attendus pour ce micro projet | Le budget proposé est-il réaliste par rapport aux ressources disponibles et aux activités proposées ?* Budget inférieur ou égal à 110% des ressources : 10 points
* Budget entre 110 et 150% des ressources : 2 points ;
* Budget supérieur à 150% de ressources 0 points
 | **10 points** |
| 3.2 | Efficience : coût programmatique/ Coût totalTotal des coûts contribuant directement aux résultats à l’exception des frais de gestion, administrative, suivi-évaluation etc. coût total du projet | Ratio supérieur à 75% : 10 points ;Ratio Inférieur à 55% : 0 | **10 points** |

Minimum requis pour réussir : 90 points sur 150 soit 60 % des points. La proposition recueillant le plus de points sera retenue pour la mise en œuvre du micro projet.